

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRAT

SÉANCE DU 17 MARS 2025

Date de la convocation :
07 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, les dix-sept mars à 19h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 11

Etaient présents : Christophe BOUTHORS ; Daniel FORRIERES ; David HEGO ; Antoine HERMAN ; Mickaël LANCEL ; Jose-Manuel LERICHE ; Céline MARELLI ; Véronique MEYER ; Sabrina MERY, Roseline HODIN Francine SEDENT

Etaient absents : Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA, Vincent WIART

Quorum : oui

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT N-1 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Numéro de la délibération : 2025-14

En application de l'article L. 5217-10-11 du code général des collectivités territoriales, le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

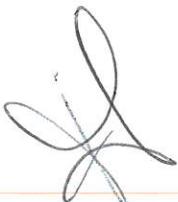
Après avoir entendu le compte administratif dont les résultats se décomposent comme suit :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 391 252.45 €	Dépenses de l'exercice : 38 528.28 €
Recettes de l'exercice : 464 723.85€	Recettes de l'exercice : 128 453.43 €
Résultat de l'année : 73 471.40€	Résultat de l'année : 89 925.15€
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 103 042.77 €	Excédent : 148 826.41 €
Résultats cumulés clôture : 176 514.17 €	Résultats cumulés clôture : 238 751.56 €
Restes à réaliser Dépenses : 0 €	Restes à réaliser Dépenses : 49 629.98 €
Restes à réaliser Recettes : 0 €	Restes à réaliser Recettes : 0€
Résultats corrigés clôture : 176 514.17 €	Résultats corrigés clôture :189 121.58 €
RÉSULTAT À AFFECTER AU COMPTE R002	176 514.17€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les propositions de Monsieur le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

